



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 16 février 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs et mesdames Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2011-215

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 19 JANVIER 2011**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 19 janvier 2011 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2011-216

**REJET DES SOUMISSIONS - APPEL D'OFFRES 2010 SP 110 - REMPLACEMENT DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU - SECTEUR DE MASSON-ANGERS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement de la Ville de Gatineau a lancé l'appel d'offres public 2010 SP 110 pour le remplacement de la rampe de mise à l'eau du secteur de Masson-Angers;

**CONSIDÉRANT QUE** les trois soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et que les prix obtenus accusent un écart important par rapport à l'estimation;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, et ses amendements, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a donc lieu que la position de la Ville de Gatineau soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appel d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2010 SP 110 et autorise le Service des finances, Division de l'approvisionnement, à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres public au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2011-217

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 4 - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 4 - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 4 - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 3**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 4, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 4, la liste des réquisitions numéro 4 ainsi que la liste des embauches numéro 3 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 4	Pièces de comptes à payer	42 384,20 \$	31 janvier au 4 février 2011
Liste PD numéro 4	Pièces de comptes à payer	239 764,02 \$	31 janvier au 4 février 2011
Liste des réquisitions numéro 4	Pièces de comptes à payer	18 684,18 \$	31 janvier au 4 février 2011
Liste des embauches numéro 3	Embauche de personnel temporaire	938 110,70 \$	24 au 28 janvier 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-218

**SOUMISSION 2010 SP 278 - PLAQUES D'ALUMINIUM POUR FABRICATION D'ENSEIGNES - SERVICE DES FINANCES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Signotech inc., 10600, avenue Sécant, Anjou, Québec, H1J 1S5 pour la fourniture de plaques d'aluminium servant à la fabrication d'enseignes sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission pour un montant annuel approximatif de 40 642,74 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 26 novembre 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le présent contrat prendra effet à compter de l'adjudication et restera en vigueur pour une durée de trois ans, avec possibilité de deux périodes additionnelles d'un an.

Les prix unitaires demeureront fixes et fermes pour la durée du contrat.

Les fonds à cette fin seront pris aux divers postes budgétaires d'inventaire.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-219

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2010-1875 - DON DE QUATRE HUILES SUR TOILE DE L'ARTISTE JEAN-GUY SCHNOBB - MONSIEUR MARC-ANTOINE CHARRON - 5 200 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2010-1875 adoptée le 8 décembre 2010, acceptait de monsieur Marc-Antoine Charron, la donation de quatre œuvres d'art de l'artiste Jean-Guy Schnobb;

**CONSIDÉRANT QU'**une erreur s'est glissée au deuxième dispositif de la résolution numéro CE-2010-1875 au niveau de l'adresse;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de corriger le deuxième dispositif de la résolution numéro CE-2010-1875 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de modifier le deuxième dispositif de sa résolution numéro CE-2010-1875 adoptée le 8 décembre 2010, comme suit :

« autorise le trésorier à émettre un reçu d'impôt au montant de 5 200 \$, à l'attention du donateur, monsieur Marc-Antoine Charron, 50, rue Dussault, app. 502, Gatineau, Québec, J8X 4G2 ».

Adoptée

CE-2011-220

**SUBVENTION DE 50 \$ - LES AMIS DE L'ÉTUDIANT OUTAOUAIS - 8<sup>E</sup> CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE CHEERLEADING - 12 MARS 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de « Les Amis de L'Étudiant Outaouais », à l'attention de monsieur Martin Godcher, 459, rue Duquette Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3A7, à titre de subvention pour le 8<sup>e</sup> Championnat régional de cheerleading le 12 mars 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-221

**SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION DU CSSS DE GATINEAU - DÉFI DES GRANDS VOYAGEURS - 6 AU 21 AOÛT 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation du CSSS de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la participation de monsieur Martin Bélanger au Défi des grands voyageurs du 6 au 21 août 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-222

**SUBVENTION DE 300 \$ - ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU - TROUPE FLASHCHANDANSE - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'école polyvalente Nicolas-Gatineau, à l'attention de monsieur Daniel Couture, 360, boulevard La Vérendrye Est, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour l'organisation du spectacle de la troupe Flashchandanse.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-223

**SUBVENTION DE 400 \$ À L'ASSOCIATION DE SOCCER DE GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE L'EXPRESS DE GATINEAU U15AA - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de l'Association de soccer de Gatineau, 165, rue Saint-Antoine, Gatineau, Québec, J8T 3M6, à titre de subvention pour les activités de l'équipe l'Express de Gatineau U15AA.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79941-972	200 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-224

**SUBVENTION DE 475 \$ À OUT'ART DE LA SPATULE À L'ICÔNE - EXPOSITION DE TABLEAUX DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 475 \$ à l'ordre de Out'Art de la spatule à L'Icône, à l'attention de madame Denise Venne, 176, boulevard Riel, Gatineau, Québec, J8Y 5Y8, à titre de subvention pour une exposition de tableaux du 30 septembre au 2 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79939-972	25 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétréau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-225

**SUBVENTION DE 550 \$ AUX AMIS DE L'ÉTUDIANT OUTAOUAIS POUR LE 9<sup>E</sup> GALA D'EXCELLENCE DE L'ÉTUDIANT OUTAOUAIS LE 17 MAI 2011 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre des Amis de L'Étudiant Outaouais, à l'attention de monsieur Martin Godcher, 459, rue Duquette Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3A7, à titre de subvention pour le 9<sup>e</sup> Gala d'excellence de L'Étudiant Outaouais le 17 mai 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétréau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-226

**SUBVENTION DE 1 125 \$ À SOPAR POUR LA « MARCHÉ DES JEUNES POUR L'EAU » LE 22 MARS 2011 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 125 \$ à l'ordre de SOPAR, à l'attention de monsieur André Gingras, 1, chemin des Érables, Gatineau, Québec, J8V 1C1, à titre de subvention pour la « Marche des jeunes pour l'eau » le 22 mars 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	1 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-227

**SUBVENTION DE 1 150 \$ À LA POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU POUR LA 21<sup>E</sup> ÉDITION DE L'ACTIVITÉ « 30 HEURES VÉLO » LES 26 ET 27 MAI 2011 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 150 \$ à l'ordre de « L'école polyvalente Nicolas-Gatineau – 30 Heures Vélo », à l'attention de madame Isabelle Léger, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour la 21<sup>e</sup> édition de l'activité « 30 heures vélo » les 26 et 27 mai 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79933-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	250 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79935-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	25 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Le virement de fond sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79933-417	50 \$		Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Frais de recherche
02-79933-972		50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

**CE-2011-228**

**SUBVENTION DE 1 850 \$ - CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 850 \$ à l'ordre du Centre des aînés de Gatineau, à l'attention de madame Lorraine Monette Lanthier, 89, rue Jean-René-Monette, Gatineau, Québec, J8P 5B8 à titre de subvention pour la réalisation de leurs activités 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	50 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79935-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions

02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	500 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79931-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Le virement de fond sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79933-417	100 \$		Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Frais de recherche
02-79933-972		100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

**CE-2011-229**

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER STEFAN PSENAK -  
CONGRÈS SUR L'AMÉRIQUE FRANÇAISE 2011 - MONTRÉAL - 20 AU 22 MAI  
2011 - 1 160 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenak à participer au congrès sur l'Amérique française organisé par la Fédération Histoire Québec et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui se tiendra à Montréal du 20 au 22 mai 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la Fédération Histoire Québec – Congrès Amérique Française, 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale M, Montréal, Québec, H1V 3R2 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 1 160 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32331	1 160 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

**CE-2011-230**      **SUBVENTION DE 275 \$ - CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE - SEMAINE FAMILIALE - 28 FÉVRIER AU 4 MARS 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 275 \$ à l'ordre du Centre d'animation familiale, à l'attention de madame Lucie Touchette, 1-17, rue Lapointe, Gatineau, Québec, J8T 3X8, à titre de subvention pour la semaine familiale qui aura lieu du 28 février au 4 mars 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79942-972	25 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 février 2011.

Adoptée

**CE-2011-231**      **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2011-60 - PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL À LA CONFÉRENCE SUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE) - 8 AU 10 FÉVRIER 2011**

**CONSIDÉRANT** que le montant alloué pour les frais de déplacement de monsieur le conseiller Luc Montreuil, lors de sa participation à la conférence sur les collectivités durables de la Fédération canadienne des municipalités, est insuffisant :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la modification de sa résolution numéro CE-2011-60 en date du 19 janvier 2011 afin de changer le montant de 2 400 \$ pour 2 725 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-312-30025	325 \$	Conseil municipal - Frais de représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 15 février 2011.

Adoptée

**CE-2011-232\***      **MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2010-511 en date du 11 mai 2010, a accepté le plan d'organisation policière 2010-2013 du Service de police;

**CONSIDÉRANT QUE** ce plan prévoyait la création de postes de policiers, cadres et cols blancs;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'adoption de ce plan, le Service de police a procédé à une révision de son organigramme :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil municipal de modifier la structure organisationnelle du Service de police de la façon suivante :

**Direction du Service de police**

- Transférer sous la gouverne de l'inspecteur-chef à l'éthique, le poste cadre d'inspecteur, Relations de travail (poste numéro POL-CAD-013 au plan d'effectif des cadres) actuellement détenu par monsieur Luc Gauthier;
- Création d'un poste cadre d'inspecteur, Éthique et affaires internes (poste numéro POL-CAD-032 au plan d'effectif des cadres), sous la gouverne de l'inspecteur-chef à l'éthique;
- Transférer le poste de contrôleur (poste numéro POL-CAD-026 au plan d'effectifs des cadres) ainsi que tous les postes qui en découlent, sous la gouverne du directeur du Service de la police.

**Direction adjointe, stratégie et soutien organisationnel**

- Création, en date du 1<sup>er</sup> mai 2011, d'un poste cadre de responsable, Relations de travail (poste numéro POL-CAD-033 au plan d'effectif des cadres), sous la gouverne du directeur adjoint, Stratégie et soutien organisationnel;
- Création, en date du 1<sup>er</sup> mai 2011, d'un poste cadre de chef de section, Recherche, planification et stratégie d'action avec la communauté (poste numéro POL-CAD-034 au plan d'effectif des cadres), sous la gouverne du directeur adjoint, Stratégie et soutien organisationnel;
- Transférer le poste de criminologue (poste numéro POL-CAD-006 au plan d'effectif des cadres), actuellement détenu par madame Sylvie Mantha, sous la gouverne du nouveau poste de chef de section, Recherche, planification et Stratégie d'action avec la communauté;
- Création, en date du 1<sup>er</sup> mai 2011, d'un poste d'intervenant en criminologie (poste numéro POL-BLC-099 au plan d'effectif des cols blancs de la Ville de Gatineau), sous la gouverne de la criminologue;
- Transférer le poste d'analyste en renseignements criminels (poste numéro POL-BLC-003 au plan d'effectif des cols blancs), actuellement détenu par madame Mélanie Bernard, sous la gouverne de la criminologue.

**Division de l'enquête criminelle**

- Création, en date du 1<sup>er</sup> mai 2011, d'un poste d'agent, Renseignements criminels (poste numéro POL-POL-346 au plan d'effectif des policiers), sous la gouverne de l'inspecteur, Section des services spécialisés.

**Division du développement stratégique et du soutien administratif**

- Création, en date du 1<sup>er</sup> mai 2011, d'un poste col blanc de technicien en administration (poste numéro POL-BLC-098 au plan d'effectif des cols blancs), sous la gouverne du chef de section, Administration;
- Création, en date du 1<sup>er</sup> mai 2011, d'un poste de sergent, Contrôle de qualité (poste numéro POL-POL-347 au plan d'effectif des policiers de la Ville de Gatineau), sous la gouverne de l'inspecteur, Pratiques policières et technologie de l'information;

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier les organigrammes des services ainsi que la politique salariale et recueil des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires des services mentionnés.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-233

**ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2011-33 - ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR YVES MONETTE AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2011-33 en date du 12 janvier 2011, acceptait l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Yves Monette au poste de préposé aux arénas au Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-374 au plan d'effectifs des cols bleus);

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Yves Monette a demandé au Service des ressources humaines de réintégrer son statut d'employé temporaire, et ce, conformément à l'article 21.04 b) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité abroge la résolution numéro CE-2011-33 adoptée le 12 janvier 2011 de façon à réintégrer monsieur Yves Monette à son statut d'employé temporaire, et ce, conformément à l'article 21.04 b) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Adoptée

CE-2011-234

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR YVES MONETTE AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé aux arénas à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-336 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Yves Monette au poste de préposé aux arénas à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Yves Monette sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Yves Monette est assujetti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, et ce, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71233-114 – Aréna Jean-Paul-Sabourin – Réguliers – Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-235  
Abrogée par la  
résolution numéro  
CE-2011-581

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARC CADIEUX AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé aux arénas au Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-315 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Marc Cadieux au poste de préposé aux arénas au Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Marc Cadieux sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Marc Cadieux est assujetti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, et ce, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71231-114 – Arénas F. Robinson et Duchesnay – Réguliers – Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

**CE-2011-236**  
Abrogée par la  
résolution numéro  
CE-2011-584

**MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR STÉPHANE LABELLE AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé aux arénas à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-334 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de monsieur Stéphane Labelle au poste de préposé aux arénas à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Stéphane Labelle sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Stéphane Labelle est assujetti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, et ce, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71233-114 – Aréna Jean-Paul Sabourin – Réguliers – Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-237

**MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR GUY COUGHLAN AU POSTE DE  
TECHNICIEN EN ADMINISTRATION DES SERVEURS - DIVISION DE  
L'EXPLOITATION - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de technicien en administration des serveurs à la Division de l'exploitation du Service de l'informatique (poste numéro INF-BLC-052 au plan des effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Guy Coughlan au poste de technicien en administration des serveurs à la Division de l'exploitation du Service de l'informatique (poste numéro INF-BLC-052 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de division de l'exploitation.

Le salaire de monsieur Guy Coughlan sera celui de la classe 9, 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Guy Coughlan est assujéti à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13420-112 – Exploitation – Réguliers – Cols blancs

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-238

**MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR HUGUES LANTHIER AU POSTE  
DE JOURNALIER I - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de journalier I au Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-128 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Hugues Lanthier au poste de journalier I au Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Hugues Lanthier sera établi à la classe 2 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Hugues Lanthier a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71420-114	Entretien des parcs et aménagements - Réguliers - Cols bleus
02-31210-114	Rues et chemins pavés - Réguliers - Cols bleus
02-71440-114	Tonte et entretien des pelouses et fauchage des hautes herbes - Réguliers - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-239

**MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR LUC RICHARD AU POSTE DE JOURNALIER I - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de journalier I au Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-126 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Luc Richard au poste de journalier I au Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Luc Richard sera établi à la classe 2 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Luc Richard a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-31210-114	Rues et chemins pavés – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-240

**PROMOTION ET PERMANENCE DE MONSIEUR LUCIEN ARVISAIS AU POSTE D'OPÉRATEUR A - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur A au Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-170 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion et la permanence de monsieur Lucien Arvisais au poste d'opérateur A au Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Lucien Arvisais sera établi à la classe 5 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Lucien Arvisais a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31210-114 – Rues et chemins pavés – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-241

**PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME CHANTAL CHARETTE AU POSTE DE SECRÉTAIRE DE DIRECTION - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines (poste numéro SRH-BLC-001 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion et la permanence de madame Chantal Charette au poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines (poste numéro SRH-BLC-001 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du directeur.

Le salaire de madame Chantal Charette sera celui de la classe 6, 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Chantal Charette est assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs et conditionnellement à la permanence de madame Geneviève Laniel prévue le 6 mars 2011.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-112 – Service des ressources humaines – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2011.

Adoptée

CE-2011-242

**MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 105165**

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé 105165 a déposé une plainte à l'encontre de son supérieur en vertu de la Politique contre le harcèlement au travail RH-SST-2004-2;

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par un enquêteur externe, conformément à la Politique contre le harcèlement au travail RH-SST-2004-2;

**CONSIDÉRANT QU'**à la lumière de cette enquête, l'enquêteur conclut que c'est plutôt l'employé 105165 qui a eu une conduite vexatoire à l'égard de son supérieur par une attitude hostile ainsi que par des propos blessants et inacceptables, et ce, de façon répétée;

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a par la suite été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la conduite vexatoire de l'employé 105165 va à l'encontre de la Politique contre le harcèlement au travail (RH-SST-2004-2), du Code d'éthique des employés (es) de la nouvelle Ville de Gatineau ainsi que de ses valeurs organisationnelles;

**CONSIDÉRANT** le dépôt d'une plainte préméditée;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits, circonstances et facteurs du dossier ainsi que l'état de la jurisprudence;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Service des travaux publics entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la suspension de trois mois sans traitement de l'employé 105165.

La date de la suspension sera déterminée par le Service des travaux publics en collaboration avec le Service des ressources humaines et conformément à la convention collective.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif